

CERCLE SPORTIF DE HANOÏ

LES SPORTS

L'inauguration des nouvelles installations du Cercle sportif de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 janvier 1927)

Dimanche 9 janvier, le Cercle sportif de Hanoï inaugurerait ses nouvelles installations du boulevard Giovaninelli, ce qui fut l'occasion d'une fête sportive, et surtout mondaine des mieux réussie.

Après avoir vécu modestement de longues années près du théâtre, les « Sports-Réunis » vont connaître une existence plus large, dans une fort belle propriété, située en plein quartier neuf, et c'est pourquoi, vraisemblablement, à leur ancienne appellation, on leur a substitué celle plus moderne et qui convient à souhait de Cercle sportif de Hanoï.

C'est, en effet, dans dans un véritable cercle que M. le président Détrie recevait hier ses nombreux invités.

Car, il y a effectivement cinq courts auxquels viendront très probablement s'en ajouter d'autres quand les travaux de remblaiement seront complètement achevés ; on remarque au milieu de ce vaste terrain une spacieuse construction à étage, où tous les sociétaires et leurs familles prendront plaisir à se retrouver pour causer, et jouer, prendre le thé ou l'apéritif, voire même danser, dîner et souper peut-être à l'occasion.

Des courts, nous ne dirons rien : ils ont été aménagés suivant les règles ; mais le Cercle, proprement dit, représente une innovation très heureuse.

Au rez-de-chaussée, tout le confort moderne : vestiaires pour messieurs et dames ; lavabos, salles de douches.

Au premier, une grande pièce de belles dimensions, et une terrasse couverte donnant sur les courts ; les élèves de l'[École des Beaux-Arts](#) ont manifesté très heureusement leur jeune talent, en ornant les murs de divers motifs appropriés au lieu qu'il fallait décorer.

Tous les sociétaires et leurs familles étaient donc là dimanche : de nombreux invités répondirent à leur aimable appel.

On remarquait : M. le gouverneur général et madame Pasquier ; M. le secrétaire général du gouvernement général et Madame Lavit ; M. le général de division Benoist, commandant la division de l'Annam-Tonkin ; M. le résident supérieur au Tonkin et madame Robin ; M. le procureur général, madame et mademoiselle Bourayne, M. l'inspecteur général des Travaux publics Pouyanne ; M. le trésorier-payeur général et madame Paris ; M. le président de chambre à la cour d'appel, président du conseil du contentieux, et madame Préau ; M. de Monpezat, délégué de l'Annam ; M. [Hilaire](#), directeur général de la Compagnie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan ; M. le colonel Edel, directeur du service géographique ; M. le colonel Gâteau, directeur de l'Instruction physique de l'Indochine ; M. Bèque, chef du bureau des archives au gouvernement général, et madame Bèque ; M. et M^{me} Morin ; M. et M^{me} Vinay ; M., M^{me} et M^{lle} Fleury ; pour ne citer que quelques noms, mais l'assistance était nombreuse et fort élégante.

Le match exhibition terminé, les joueurs s'en vinrent saluer M. le gouverneur général et madame Pasquier ; une coupe de champagne fut vidée ; puis, comme la nuit

descendait lentement, un orchestre fit entendre les premières notes de la sauterie et les couples dansèrent, tandis que les spectateurs et spectatrices assis autour des petites tables luchaient avec appétit.

M. Mourguès¹ présidait à ces aimables agapes et ses sandwich et son champagne furent très appréciés.

On ne se quitta qu'assez tard dans la soirée, emportant la meilleure impression de cette première grande réception.

Nous souhaitons au Cercle sportif de Hanoï longue vie, prospérité et de nombreux adhérents, en félicitant tous ceux qui ont conçu, entrepris et mené à bien l'œuvre que tout le monde a pu admirer hier.

La création d'un grand Cercle sportif
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1930)

Hier soir, au Cercle de l'Union, est revenue sur le tapis question de la création d'un grand cercle sportif, oeuvre à la réalisation de laquelle s'attache tout spécialement M. Schaeffer [Société indochinoise d'électricité].

Le Crédit foncier a soumis ses plans : le futur cercle occuperait une partie des terrains vagues situés devant le Gouvernement général, la dépense afférente à la construction et à l'organisation serait de l'ordre de 200.000 p. Le bâtiment serait très confortable et les courts nombreux.

Le mieux à notre avis, pour seconder les efforts de M. Schaeffer et arriver à un résultat rapide, serait de fonder une société, tout comme il a été fait à Haïphong pour le Cercle sportif et bien vite on trouverait argent nécessaire.

COCHINCHINE
[Hanoï]
Création d'un cercle sportif
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1930)

Le Crédit foncier* a soumis ses plans pour la création d'un cercle sportif indochinois : le futur cercle occuperait une partie des terrains vagues situés devant le Gouvernement général ; la dépense afférente à la construction et à l'organisation serait de l'ordre de 250.000 p. Le bâtiment serait très confortable et les courts nombreux.

Le mieux, à notre avis, pour seconder les efforts de M. Schaeffer, et arriver à un résultat rapide, serait de fonder une société, tout comme il a été fait à Haïphong* pour le Cercle sportif, et bien vite on trouverait l'argent nécessaire.

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 octobre 1934)

Une fête intime. — Hier lundi, le Cercle sportif de la rue Charles Coulier fêtait le retour de deux de ses membres les plus marquants, M^{me} et M. Schaeffer, directeur général de la Société indochinoise d'électricité.

¹ Mourguès : de l'[Hôtel des colonies](#).

Le comité au complet s'était réuni à 18 heures dans la salle des fêtes du Club House et c'est non sans quelque solennité qu'il fut décerné à M. Schaeffer le titre de membre d'honneur du C.S.H.

M. Defurne, directeur des P.T.T. de l'Indochine, président du C.S.H. prononça à cette occasion la petite allocution suivante que nous avons le plaisir de reproduire.

LA SOIRÉE DU CERCLE SPORTIF
du 2 mars 1935
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mars 1935)

Samedi soir, dans le coquet pavillon du Cercle sportif de la rue Charles-Coulier, le Président et le comité donnaient à dîner et à danser. Lucullus soupaient chez Lucullus. Rien n'avait été négligé, en effet, pour donner la salle du banquet cette ambiance heureuse et favorable sans laquelle les convives ne se sentent vraiment pas l'esprit libre et l'estomac dégagé. De fait, une lumière doucement réfléchie par la blancheur du plafond mettait en valeur les cristaux et l'argenterie de deux longues tables parallèles. Disons tout de suite que nous reconnûmes à cette savante mise en scène la baguette de l'Hotel Métropole. Une fois de plus, cet organisme se montra égal à lui-même pour l'organisation de ces réunions où l'artiste doit suppléer au maître queux, où le plaisir des yeux doit parfaire le régal du palais. M. Cognet mérita les compliments unanimes des invités.

Fait unique dans les annales du cercle sportif, une cinquantaine de personnes étaient réunies autour des deux grandes tables blanches dans la grande salle blanche. Il nous plaît de noter sur nos tablettes les noms des participants : M. Defurne, président du C. S. H., M^{me} et M. Drouin, directeur général de la S. I. E. [Société indochinoise d'électricité], accompagnés de mademoiselle Godbille, Mine et M. Virgitti, le très sympa Thique Receveur des Douanes de Hanoi, M^{me} et M. Mirville, ingénieur du service Radio, M^{me} et M. Choquart, chef du service vétérinaire du Tonkin, M^{me} et M. Courtoix, inspecteur de l'Enseignement, M^{me} et M. Bouchon, M^{me} et M. Joitel, M^{me} et maître Bona, M^{me} et M. Bergerol, ingénieur des T. P., M^{me} et M. Despierre, M. Glutron, du Cercle nautique, mesdemoiselles Simonne et Denise Gauthier, M^{les} Leroy, Denise Thibault et Stauber, M^{me} et M. Vidal, M^{me} et M. Ner, professeur agrégé, vice-président du C. S. H., M^{me} et M. Delécluse, de la Cie Air France, M^{me} et M. Chateau, directeur de la S. I. E., M^{me} et M. Chaix, messieurs Guignes, Hettich, Saurel et Deville, les sympathiques sociétaires du C. S. H., M^{me} et M. Aviat, M^{me} et maître Mayet, président du Golf Club de Hanoï, M^{me} et M. Subira, du C. S de Haïphong.

Une fantaisie charmante avait présidé à la mise en place des convives. Les mauvaises langues prétendent que l'organisateur de la fête, après avoir eu l'esprit tourneboulé par la difficulté de situer dames et messieurs, avait préféré s'en remettre à l'imprévu du tirage au sort. De petites mains discrètes tirèrent d'une urne minuscule les noms de toutes les personnes qui furent ainsi placées au hasard heureux de la chance. Disons, pour l'édition des esprits grincheux, que la composition du menu fut une merveille d'équilibre et de bon sens. Point trop n'en faut, mais rien que du meilleur semblait le mot d'ordre.

À la fin, à la surprise générale, M. Henry Bouchon, assisté de deux sociétaires du C.S.H., M^{les} Denise Gauthier et Denise Thibault (une symphonie en rose, ces deux jeunes filles, ai-je entendu), tirèrent la tombola gratuite dont les lots étaient uniquement destinés aux dames du banquet.

C'est ainsi que vingt-cinq lots dus à la munificence du C. S. H., du Golf Club, des G. M. R., de l'Hôtel Métropole, de Poinsard et Veyret, Phéot, Brasseries et Glacières de

l'Indochine, Moët et Chandon, et d'un grand nombre de personnes dont l'anonymat nous a été prescrit, échurent à chacune des 25 dames.

Le hasard voulut que M^{lle} Thibault gagnât 12 bouteilles de champagne quand elle eut désiré un flacon de parfum ! Mais que dire de la gaité de tous quand mesdames Chaix et Vidal gagnèrent chacune 21 bouteilles de bière Hommel Export. Notre petit doigt nous dit aussi que M^{lle} Denise Gauthier désirait un délicat vaporisateur. Le hasard fut heureux : elle eut son vaporisateur. M^{me} Delécluse eut deux bracelets. M^{me} Joitel deux bouteilles de champagne, ^{me} Subira, 1 boîte de chocolat et ^{me} Virgitti, un flacon de parfum. Qu'on nous pardonne d'arrêter là notre énumération. À la fin du tirage, un lot de consolation fut offert aux messieurs par M. Glatron. Il consistait en un pot de moutarde Bornibus.

Mais notre rusé compère, « un garçon fort versé dans ces colichemardes », dirait Rostand, eut la subtilité de gagner lui même son lot, de sorte que l'annonce du nom du gagnant déclencha un tollé général qui n'émut, du reste, pas le sympathique donateur, car il se contenta de réintégrer son lot avec le plus grand sang-froid.

Mais tout de même, vers 22 h.30, le tirage de la tombola se termina dans la joie générale. Les tables du banquet furent prestement enlevées et le bal put commencer dès l'arrivée des invités.

Il nous paraît superflu de faire de la réclame pour les « Happy Boys » qui n'ont pas leur pareil au Tonkin pour la musique de danse.

Sous la fine lumière tour à tour rouge tango, bleu de plusieurs rampes lumineuses disposées suivant des conceptions les plus heureuses, une centaine d'invités purent se livrer à leur récréation favorite dans le cadre le plus agréable et dans la plus charmante des intimités.

Au hasard du crayon, en nous excusant de nos lapsus, nous citerons : M^{me} et M. Dietrich, M^{lles} Houllié, Bouscary et M. Bouscary, M^{me} et M. Dardet, M^{me} et M^{lle} Hermier, M^{me} et M. Larrivière, M^{me} et M. Bergue, M^{me}, M^{lle} et M. Regère, M. Deve, M^{me}, M. et MM. Roger, M. Labrouquère, M^{lles} Baivy et Dubreuilh, M^{lle} Paulette Couderc, M^{mes} Gauthier et Dubreuilh, M. Philippi, M. de la Pommeraye, M^{me} et M. de Laroque, M^{lle} Yvonne d'Argence, M. Samarcq, M. Jouin, M. Chaucot, M. Krug, M. le docteur Vaucel et M^{me}, M^{me} et M. Gandon, consul de France à Yunnanfou, M. Hollman, M^{lle} Babonneix, M^{me} et M. Bojon, M. et M^{me} Cardinali, M. et M^{me} Laurent.

Vers deux beures du matin, une profusion d'objets de cotillon furent distribués, ce qui mit le comble à la gaité de la salle. Serpentins, claquettes, ballons, trompettes, chapeaux furent une diversion extrêmement plaisante et goutée de tous, grands et petits.

L'entrain ne cessa de régner jusqu'à quatre heures du matin. Après quoi tout le monde s'en fut en emportant de cette fête une provision de gaité et de souvenirs.

Le Cercle sportif de Hanoï, qui reprend, depuis quelques mois, la tradition moderne des grandes réceptions mondaines, a occupé à deux reprises, en cinq mois la critique artistique. Les Hanoïens ont encore présente à la mémoire la soirée récréative du 3 novembre dont la pièce en un acte fut le clou. Hier, c'était cette admirable gaité que d'aucuns n'avaient encore goûté nulle part ailleurs. Le chroniqueur est heureux de constater ces réussites réitérées et les efforts de cette Société pour offrir au public hanoïen des récréations mondaines et artistiques aussi brillantes.

Nous attendons la future soirée avec une confiance attentive.

Conseils de gouvernement
EN INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1936)

.....
Les projets d'arrêté accordant la capacité juridique au Cercle sportif de Hanoï et à l'association dénommée Phat giao Hoï (association Bouddhique).

LE NOUVEAU CERLCE EN CONSTRUCTION

Grands travaux d'Extrême-Orient.



Vue d'ensemble du bâtiment central.



Entrée du Cercle sportif de Hanoï : partie centrale.



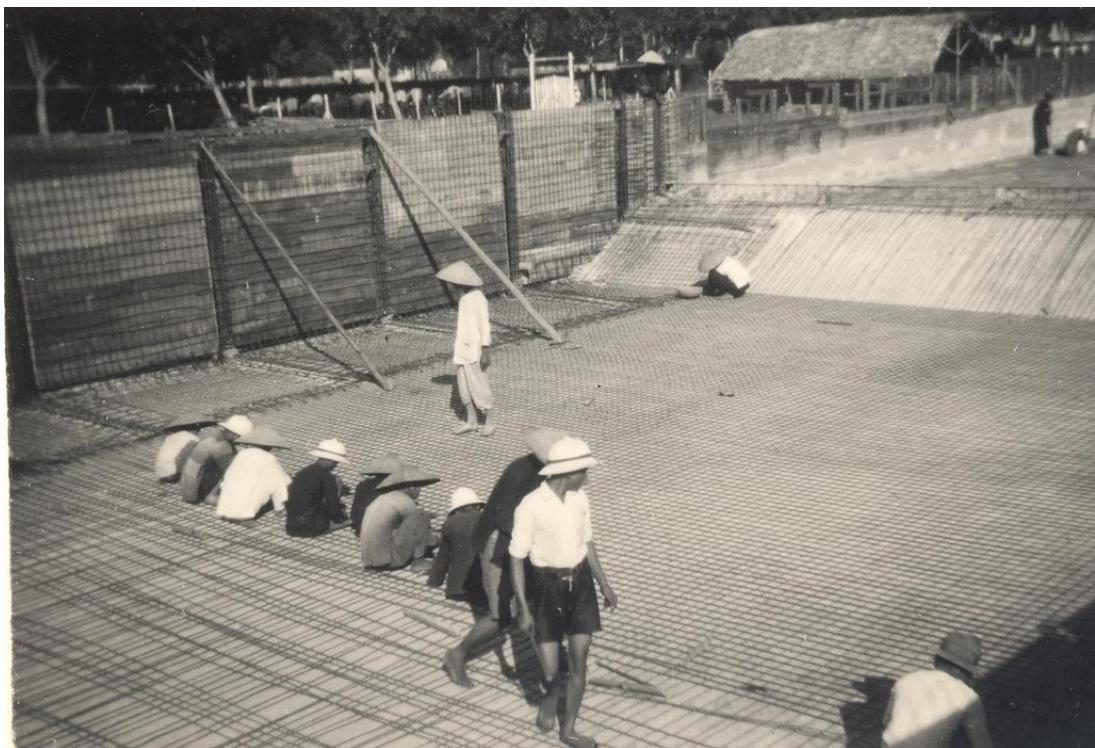
Entrée du Cercle sportif de Hanoï.



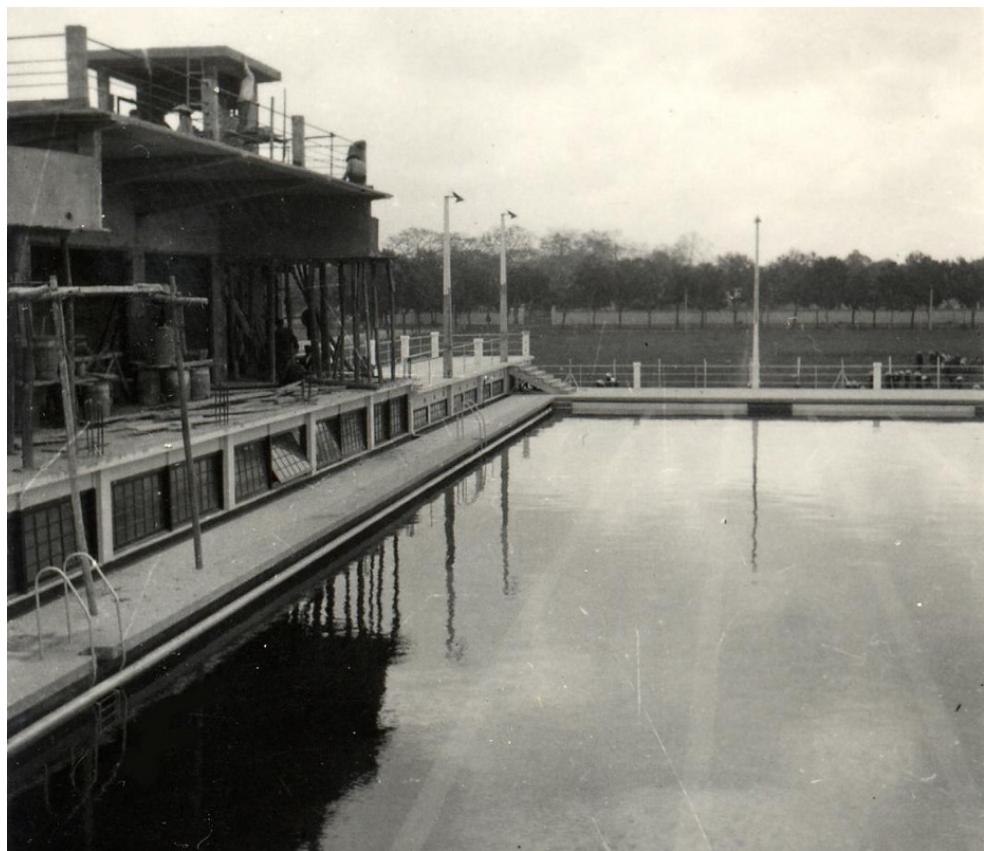
Bâtiment central et piscine



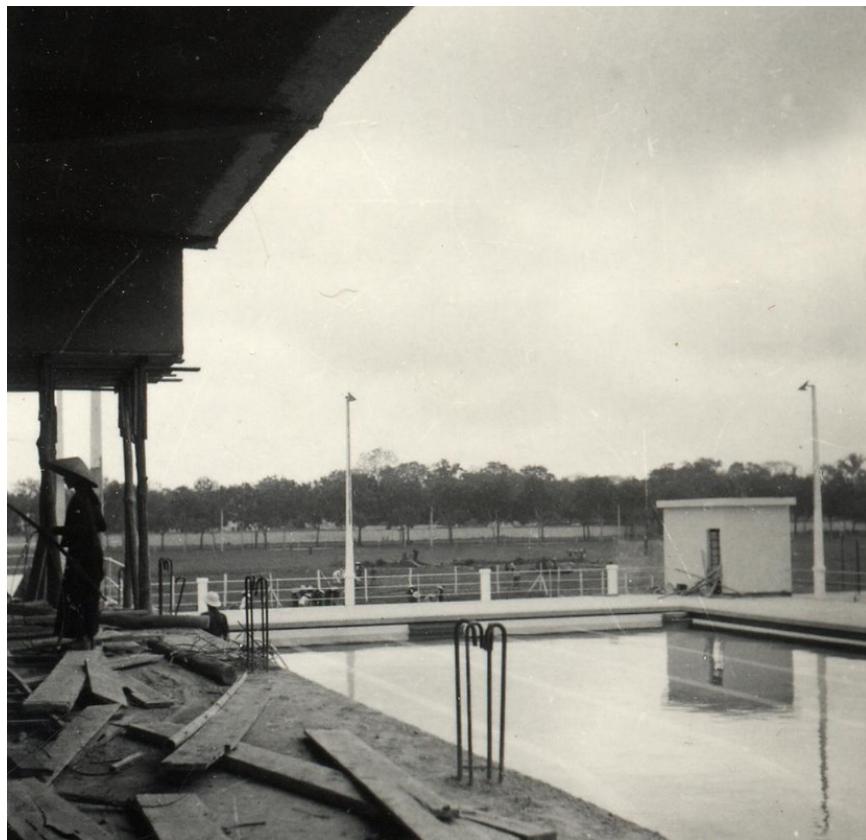
Terrasse et bar surplombant la piscine.



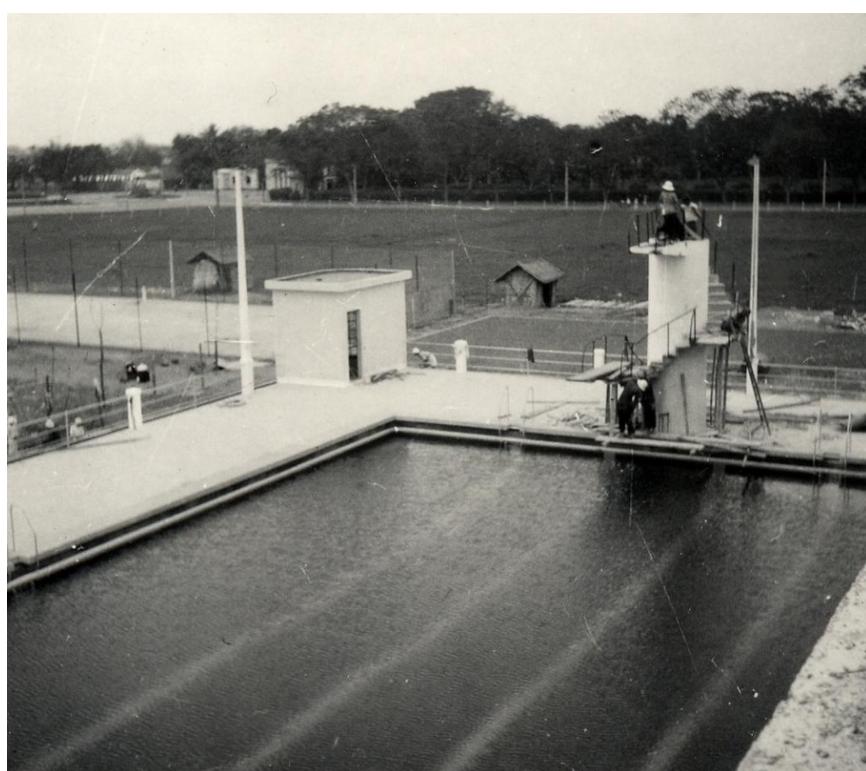
Ferraillage du fond de la piscine.



Mise en eau de la piscine.



Piscine. — Le petit bain.



Piscine. — Grand bain et plongeoir.



Charles Vallebelle (chemise blanche et short) et le personnel des GTEO



Entrée principale, face au Lycée Albert-Sarraut.

© Association pour l'étude du Centre-Vietnam
Fonds AAVH-NAAVH.
Série photographique Charles Vallebelle (voir [encadré](#))

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU CERCLE SPORTIF DE HANOÏ (*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1936)

Elle a eu lieu samedi à 18 heures tandis que de gros cumulus noirs galopaient à travers un immense ciel d'orage où d'éblouissants éclairs se ramifiaient avec une divine fantaisie. M. le gouverneur général et madame Robin furent reçus à l'entrée du Cercle par M. le Dr Marliangeas², président, et par M. Bouchon, secrétaire, Deleu, trésorier, Eminente et de la Pommeraye, du comité. Avant la visite d'usage et le discours rituel, mesdames Eminente, Bouchon et Larrivière offrirent à mesdames Robin, Tholance et Virgitti de superbes corbeilles de fleurs en guise de bienvenue. Ainsi le veut une coutume qui, pour être discrète, n'en demeure pas moins aimable et bonne. Piloté par

² René Maurice Marliangeas (10 septembre 1888 à Bussac-sur-Charente, Charente-Maritime-mer Rouge, 4 août 1946): Santé navale Rochefort, affecté en Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur (1925). Médecin civil à Hanoï, premier adjoint au maire de cette ville, président du Cercle sportif de Hanoï, président du Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin, président de la Société philharmonique de Hanoï, président des Cagouillards (association charentaise), président des Cycles de l'Indochine (Éts Berset).

le docteur, M. le gouverneur général visita en détail tous les aménagements du cercle, accompagné par M. le général commandant supérieur Buhrer, par M. le secrétaire général Châtel, par le résident supérieur Tholance, M. Virgitti, M. le directeur des Finance Cousin, M. le directeur général des Douanes et madame Prats, M. Coedès directeur de l'E.F.E.O., M. Dupuy, directeur des Grands travaux ³, M. Nicolai et M^{me} Haelewyn, M. et M^{me} Choquart, chef du service vétérinaire, M. Michel, chef du service du cadastre, M. Papi, M. Arnoux, M. Dioque, M. Domec, M. Gallois-Montbrun, résident de France à Hadong, et de très nombreuses autres personnalités civiles et militaires de la ville. Après quoi, près d'un buffet où messieurs Jean [Hôtel Métropole], Cognet et Varenne s'affairaient avec une rapidité silencieuse, M. le Dr Marliangeas prononça le discours suivant que nous reproduisons ci-après :

Monsieur le gouverneur général,

Il m'est un devoir, fort agréable à remplir, c'est celui de vous adresser, au nom du Comité du Cercle sportif et en celui de tous les membres, nos très respectueux remerciements.

Grâce à vous, grâce à votre esprit réalisateur aux décisions promptes, le Cercle sportif fut doté du magnifique terrain qui s'étend devant le gouvernement général.

À partir de ce moment, la tâche de créer devenait facile. Si nos devanciers, qui caressaient le même projet de doter notre belle ville d'un terrain sportif avec piscine, ont échoué, c'est qu'ils n'ont pas trouvé, pour les aider et les comprendre, M. le gouverneur général Robin. Pour cela, pour les encouragements que vous n'avez cessé de nous donner depuis dix-huit mois, du fond du cœur je vous dis : merci.

Mesdames, Messieurs,

Je veux aussi remercier tous ceux qui, à un titre divers, nous ont aidé et soutenu. Je me saurais en faire une énumération exacte et complète, mais permettez-moi de remercier tout particulièrement monsieur le secrétaire général Châtel, qui nous a toujours réservé un charmant accueil et dont les conseils judicieux nous furent si utiles, et monsieur Papi, qui nous aida puissamment, dès les premiers débuts, de ses conseils techniques.

Permettez-moi aussi de remercier les braves ouvriers qui ont édifié ces constructions. La Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, la Société des Tuileries ⁴, la Société des Eaux, la Société Indochinoise d'Electricité ne furent pas de simples entrepreneurs. Avec tous se sont établies des relations de franche et cordiale collaboration : qu'ils en soient sincèrement remerciés.

L'idée de créer une piscine à Hanoï ne date pas d'hier. Elle fut déjà réalisée et les anciens se souviennent d'une piscine installée rue du Coton. Plus près de nous, il y a quelques années à peine, un groupement songeait à édifier quelque chose sur ce même terrain. Les projets étaient grandioses ; ils se montaient, je crois, à plus de 200.000 piastres ; c'était avant la crise. Le terrain fut promis, puis refusé et le projet fut abandonné. Moi-même, il y a cinq ou six ans, je songeais avec quelques amis à construire une piscine sur le Grand Lac, au niveau de la digue Lyautey. Le Comité des sites se montra inflexible : son autorisation ne serait jamais accordée. Puis, nous avons songé à la construire au champ de courses : l'endroit était bien ventilé mais l'éloignement de Hanoï risquait d'en diminuer le nombre d'adhérents, et la fusion des diverses sociétés sportives ne pouvait être réalisée.

Timidement, avec appréhension, Monsieur le gouverneur général Robin, venant d'arriver à Hanoï, nous allâmes demander un morceau de terrain, celui-là même sur lequel nous sommes réunis ce soir : sans hésitation, il nous fut accordé.

³ Grands travaux d'Extrême-Orient.

⁴ Société anonyme des tuileries de l'Indochine.

Dès lors, notre projet devenait réalisable, la tâche était facile. Les premiers fonds furent fournis par la réalisation de la vieille Société Philharmonique dont il était impossible de tenter le relèvement.

Puis, chacune des Sociétés existantes apporta son tribut ; Cercle de l'Union, Tennis-Club, Cercle sportif de la rue Charles-Coulier.

Du projet primitif, trop dispendieux, nous avons élagué ce qui n'était pas immédiatement indispensable et c'est ainsi que nous vous livrons aujourd'hui un cercle avec piscine et tennis, non point parfait mais déjà fort honorable, à ce qu'il nous semble.

Nous n'avons point la prétention d'avoir fait quelque chose de définitif, mais seulement l'essentiel, autour duquel doivent se développer les agrandissements futurs. Pour ceux ci, nous vous demanderons votre aide à tous : tous les conseils seront les bienvenus, toutes les suggestions seront étudiées.

Permettez-moi de vous donner rapidement la genèse des installations que nous inaugurons aujourd'hui.

La première difficulté fut d'accorder les besoins qui nous étaient exprimés par les différents clubs avec les ressources prévisibles devant servir à financer l'entreprise.

Cette question nécessita l'établissement de plusieurs projets et les pourparlers commencés en janvier 1935, à la suite d'un appel d'offres entre divers constructeurs, aboutirent seulement le 31 octobre, par la signature de contrats avec la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient et la Société des Eaux de Hanoï⁵.

Les constructions que nous inaugurons aujourd'hui ont donc été édifiées en six mois.

Il reste encore quelques parachèvements mais vous voudrez bien remarquer que les installations très complètes d'eau et d'électricité sont en ordre de marche. Nous sommes heureux de dire qu'il a fallu une collaboration efficace entre tous les corps d'état pour arriver à ce résultat.

Du point de vue technique, il [est] évident que la construction de la piscine allait conditionner toute l'économie du projet d'ensemble.

Nous avions à prévoir un bassin de natation aux dimensions olympiques, soit 50 x 15, dont les profondeurs en eau devaient varier par palier, de 1 m. à 3 m. 70.

Le choix du type surélevé était imposé par les conditions de résistance du sol, très faibles en profondeur et, surtout, par la question de vidange qui, pour être réalisée par gravité nécessitait un radier de bassin situé à un niveau supérieur à celui de l'égout de la [rue de la] République lui-même, à seulement 2 m. au-dessous du niveau de la chaussée. On comprend que la nécessité de donner à la vidange une pente suffisante vers l'égout, nous obligeait à rester au voisinage de celui-ci, c'est-à-dire que la piscine ne pouvait pas trop s'éloigner de la rue de la République.

L'emplacement choisi a permis la vidange de 1.800 m³ d'eau contenue dans la piscine en 4 heures environ, temps qui sera évidemment plus long en période de hautes eaux. Le remplissage pouvant s'effectuer en 12 heures, il faut donc compter près de 20 heures pour effectuer à la fois vidange, nettoyage et remplissage.

L'emplacement et le type de bassin se sont ainsi trouvés fixés dès le début par les considérations que nous venons de voir ; pour sa réalisation, il était nécessaire d'établir la partie profonde de la cuvette en fouille dans le sol, la partie haute se trouvant au contraire au-dessus du sol à 1 m 50 environ, sur un remblai de sable encaissé entre les deux parois longitudinales formant soutènement. C'est sur ce dernier point que le bassin de Hanoï diffère de celui de Saïgon. Nous avons voulu éviter la dépense importante qu'aurait représenté la fonction *[sic]* de tout le radier arrière de la piscine sur une série de poteaux en béton armé reportant les charges sur un sol consolidé. Le radier est du type souple, c'est-à-dire qu'il est constitué par une dalle mince de béton armé, coupée aux endroits nécessaires par des joints de dilatation. C'est une solution très

⁵ Compagnie des eaux de Hanoï (Bédat).

économique mais évidemment audacieuse, qui a cependant, aux essais, parfaitement répondu aux conditions d'étanchéité qui lui étaient demandées.

Le bassin de natation est complété par le plongeoir qui se dresse comme une cheminée de navire, avec ses trois plans de plongée entre 1 m 50 et 5 m au-dessus de l'eau. La forme donnée au plongeoir n'est pas habituelle : le constructeur a fait un tube creux en béton armé, pouvant être aménagé filtre, dans le cas où la question du réemploi des eaux serait à envisager à certaines époques de la saison fraîche. C'était le seul moyen de mettre un filtre en surélévation, c'est-à-dire en charge sur les plages, sans que l'esthétique ait trop à en souffrir. Sous les plages ont été aménagées les cabines de déshabillage, les douches, les toilettes, dans deux locaux symétriques, pour hommes et pour femmes, contenant chacun huit cabines individuelles et une cabine commune.

Pour ces locaux de plafond bas dont la toiture est exposée au grand soleil, le constructeur a essayé d'atténuer les grosses températures constatées à la piscine de Saïgon en établissant des planchers en béton armé, creux, à circulation d'air d'air au moyen de poteries spécialement étudiées dans ce but par la Société des Tuileries de l'Indochine.

Les baigneurs sauront apprécier les larges plages de 7 mètres, pourvues de nombreuses prises d'eau, permettant un arrosage fréquent.

Nous recommandons également le spectacle féérique de la baignade nocturne, sous l'effet des puissants projecteurs installés par la S. I. E.

Enfin, nous n'aurions garde d'oublier que, grâce au précieux concours de l'Institut Pasteur⁶, une station de surjavérisation a été installée et sera en état de fonctionnement dans quelques jours.

En ce qui concerne le bâtiment du cercle, la question s'est posée de savoir s'il y avait intérêt à établir un bâtiment accolé à la piscine ou bien une construction indépendante située à un autre point du terrain concédé.

La première solution offrait quelques inconvénients techniques. D'une part, le voisinage immédiat de la piscine interdisait l'établissement de fondations pour un bâtiment lourd. D'autre part, la partie en rez-de-chaussée se trouvait aveuglée par le mur du bassin. Enfin, et ceci est important dans ce pays, l'orientation du bâtiment ne pouvait être favorable pour la ventilation naturelle, celle-ci devant en premier lieu balayer la piscine suivant son grand axe.

À toutes ces raisons, celle d'économie opposait que le bâtiment accolé, pour qu'il soit de dimensions raisonnables, était le meilleur marché, les installations d'eau, d'électricité, d'égouts plus faciles, l'exploitation plus économique, enfin et surtout, du point de vue commercial, nous étions portés à croire que le spectacle de la piscine vue des terrasses du Cercle attirerait nos adhérents.

Voilà donc l'explication du cercle accolé à la piscine avec superstructure de dimensions raisonnables évitant les inconvénients signalés. Mais, si la salle du bar dancing n'a que 14 x 7, soit 100 m², la terrasse couverte de 22 x 4, soit 90 m², les plages latérales affectées au public du Cercle, ont encore au total 140 x 4, soit 160 m² et nous avons gardé la possibilité de les transformer en pergolas couvertes, tous les poteaux des garde-corps étant les amorces des futures constructions.

Il a été tiré le meilleur parti du rez-de-chaussée où nous avons réalisé une salle de lecture bibliothèque de 14 x 11, soit 160 m², plus une salle annexe utilisée par le conseil, des toilettes pour le public et des dépendances pour l'hôtelier gérant.

Les accès ont été prévus largement, deux escaliers extérieurs permettent la montée directe à l'étage et un escalier intérieur relie la salle de lecture au bar dancing. Repartant du premier, cet escalier intérieur monte vers la terrasse supérieure, terrasse

⁶ Institut Pasteur, de Hanoï.

de l'horloge, d'une superficie de 170 m², d'où la vue s'étend sur un merveilleux panorama et qui attirera aussi les membres du Cercle à la recherche de la brise nocturne.

Nous avions enfin à installer les courts de tennis nécessaires à cette section sportive si importante du cercle. De six cours primitivement prévus, nous sommes passés à huit en réalisation.

Les dimensions sont largement calculées et permettent des reculs de 11 m. Des douches et toilettes en deux locaux séparés ont été spécialement installées pour la section du tennis qui disposera, en outre, sous les plages de la piscine, de locaux couverts pour ping-pong.

L'éclairage est prévu pour les trois courts du centre. Deux autres suivront prochainement, piscine, cercle, tennis, sont conçus, réalisés, mais la liaison routière, les pelouses, les jardins, tout était à faire.

Nous avons réalisé l'essentiel et devons remercier le personnel de la voirie et celui des pépinières de la ville, du concours bénévole qu'il nous a prêté pour cette tache. Il reste maintenant à réaliser la communication entre les avenues du cercle et l'entrée côté Direction des Finances : ce sera l'ouvrage de demain.

Demain aussi, ce sera l'heure de créer un jardin d'enfants, une salle d'armes, un fronton de pelote basque, un terrain de football, un terrain de polo. Il faut que ce vaste champ devienne un véritable terrain de sport, digne de notre belle ville de Hanoï. C'est à cette œuvre que je vous convie.

J'ai terminé. Permettez-moi, cependant, de vous prier de lever votre coupe à la santé de Monsieur le gouverneur général Robin, de madame Robin, et à la prospérité du cercle sportif. »

En quelques mots aimables, M. le gouverneur général Robin remercia le Docteur de l'hospitalité du Cercle et souhaita à ce groupement prospérité et longévité. Le champagne circula vivement à travers les tables, puis les autorités allèrent s'asseoir sur la terrasse d'où elles purent suivre avec intérêt les ébats des nombreux baigneurs et des étincelantes naïades de la piscine, dont le succès s'affirme décisif et éclatant.

Vers le tard, l'orage qui grondait sourdement sur la ville, creva subitement. De grosses larmes de pluie baignèrent aussitôt les toits plats et les plages jaunes, rendant pour un instant déserts les longs espaces habités des baigneurs. Et ceux mêmes qui n'avaient pas craint l'eau de la piscine cherchaient à présent un refuge contre l'eau du ciel.

Et ce fut fini pour ce soir-là.

A.T.



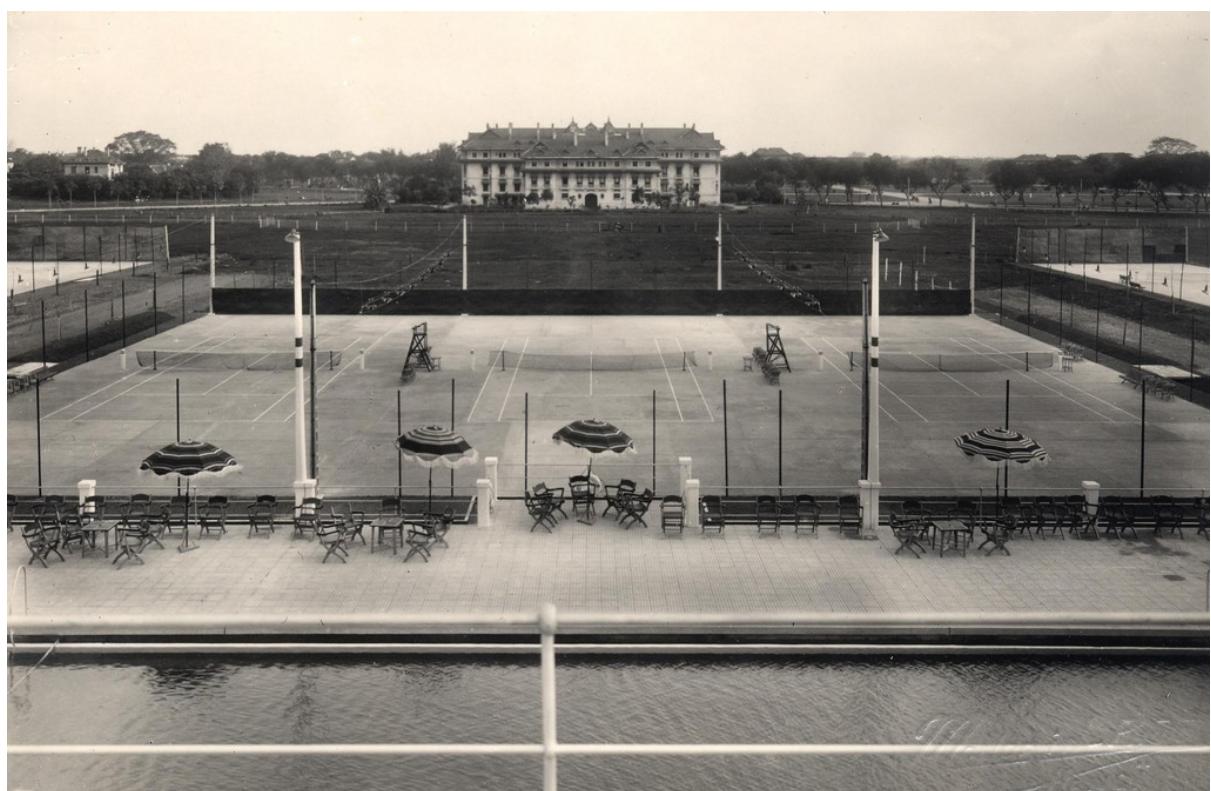
Vue latérale droite.



Partie arrière et court de tennis.



Partie arrière et court de tennis.



Courts de tennis et direction générale des Finances



Hall d'entrée et bureau d'accueil avec revue de presse (« Je suis partout »).



Le bar : intérieur.



Le bar : terrasse.



Le vestiaire des dames.



La piscine.



Le plongeoir remanié.



Charles Vallebelle (au centre) et le personnel des GTEO le jour de l'inauguration.



Simone et Mady Armanet.

© Association pour l'étude du Centre-Vietnam
Fonds AAVH-NAAVH.
Série photographique Vallebelle (GTEO)

LA REDOUTE DU CERCLE SPORTIF (*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1936)

Les dirigeants du Cercle sportif ont été sagement inspirés en fixant au samedi 21 octobre la date de leur redoute annuelle. Ils ont bénéficié de ce fait d'une température adoucie et d'une stabilité d'humeur de l'atmosphère vraiment exceptionnelle. Il est particulièrement agréable à notre quotidien qui s'est toujours montré le plus chaud partisan d'une fusion en une Société unique de tous les organismes sportifs disparates de la cité, d'avoir à constater le succès sans cesse grandissant de cette très importante société. Avant le 2 mai 1936, le vieux Cercle sportif de la rue Ch. Coulier, le Cercle de l'Union, le Tennis Club comprenaient au total 150 membres qui vivaient chichement dans des locaux exigus et inconfortables. À l'heure actuelle, le nouveau cercle, après six mois seulement d'existence, comprend déjà 500 membres (sans compter les enfants) qui ont trouvé l'avantage d'une foule de commodités inconnues des anciens cercles, entre autres une magnifique piscine de dimensions internationales, une bibliothèque de 10.000 volumes qui s'enrichit tous les jours grâce à la diligente activité du tout dévoué

bibliothécaire qu'est M. de la Pommeraye, et des installations d'hygiène qui ne laissent plus rien à désirer. À la vérité, cet immense terrain vague de dix hectares que nous trouvions devant le Lycée et derrière la direction des Finances a été complètement transformé. Il suffit de passer au crépuscule vers 18 heures, quand les puissantes guirlandes lumineuses des tennis s'allument et quand le bâtiment s'éclaire, pour se rendre compte du merveilleux changement survenu depuis six mois. Cette œuvre est due, il faut bien le dire, afin de rendre au Dr Marliangeas ce qui lui revient, à la volonté d'aboutir, à l'esprit d'initiative du très distingué praticien qu'est le sympathique président du Cercle sportif de Hanoï. Le Docteur peut être fier de son œuvre. D'autant plus que les objections pessimistes n'ont pas manqué de tous côtés de surgir contre un projet que d'aucuns estimaient sinon irréalisable ou utopiste, du moins voué à un échec financier certain.

D'autre part, des réalisations d'un autre ordre sont à l'étude. C'est ainsi qu'une belle piste de polo sera bientôt mise en service sur le front Ouest du cercle. Enfin, dans un avenir plus lointain, un stade d'athlétisme sera construit. Ainsi sera progressivement réalisé un centre complet de tous les sports vraiment digne d'une grande ville comme Hanoï.

Ces heureux résultats d'ordre pratique proviennent également d'une gestion particulièrement prudente de la part du trésorier de la société, M. Labenski, et du dévouement collectif incessant d'un groupe de jeunes hommes tels que M. Bouchon, secrétaire, de la Pommeraye, Eminente, de Lacour, Van Ryswyck, auxquels les avis de MM. Vaucel et Chateau, vice-présidents, et Hénard, Courtoux, membres, ont été particulièrement précieux. *L'Avenir du Tonkin* et son directeur sont heureux de saisir l'occasion de ce compte-rendu mondain pour complimenter très vivement le comité en entier pour l'activité agissante dont il n'a cessé de faire preuve pour donner à notre cité, par l'organe du cercle unique, le dynamisme sportif qui manquait à Hanoï.

Pour en revenir à cette soirée du samedi, disons tout de suite que le comité avait fort bien fait les choses. Le bâtiment avait été puissamment éclairé en façade par une batterie de projecteurs blancs qui mettaient en relief la sobriété nette de ses lignes modernes et droites. La piscine avait été l'objet d'une transformation heureuse. Une herse d'eau tombait de la terrasse supérieure fermant toute la véranda par un véritable écran liquide pendant que de longues colonnes liquides lancées par des groupes de moto-pompes venaient se joindre en forme de voûte au-dessus du plan d'eau de la piscine, réalisant ainsi, sous les feux colorés de projecteur, un spectacle d'une harmonie de style et de couleurs rarement atteinte à ce jour. Le court central du tennis où le bal devait avoir lieu avait été lui aussi l'objet de soins spéciaux. Un immense parquet de danse, qui s'avéra cependant légèrement trop petit par la suite, devait permettre à tous les danseurs d'évoluer en toute facilité sous les guirlandes de lumière disposées à cet usage. Tout autour de la piste, le nouvel orchestre, le pick-up et près de cent vingt tables avec des parasols de plage aux teintes vives, avaient été répartis des plus judicieusement, offrant un spectacle pittoresque et champêtre des plus séduisant. Signalons enfin la perfection du service d'ordre organisé par le cercle sportif lui-même qui permit de canaliser sans accrochage l'immense foule des invités et la véritable marée de voitures automobiles qui commença de déferler samedi à partir de 22 heures.

Reçus par trois aimables commissaires qui se rendaient discrètement compte de l'observation des couleurs imposées, savoir le noir, le blanc, l'or, l'argent et tous les bleus, les invités eurent tôt fait de prendre place autour des tables qui leur avaient été réservées à l'avance. Nous n'ignorons pas que certaines critiques furent formulées à l'occasion du choix des couleurs. Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il y ait lieu de retenir ces propos venant d'esprits chagrins car l'unité de tonalité réalisée fut en tous points remarquable. Aucune note discordante ne fut constatée : au contraire, la gamme des bleus allant des teintes les plus froides aux bleus les plus profonds a lié le plus

heureusement du monde les blancs mats ou brillants, les argentés et ors fanés ou vifs avec les noirs ternis ou laqués des toilettes féminines.

Vers 23 h. 30, M. le gouverneur général et M^{me} Silvestre vinrent prendre place à la table du Président, M. le Dr Marliangeas, où se trouvaient déjà M^{me} Marliangeas, M^{me} et M. le général commandant supérieur Bührer. M^{me} et M. le résident supérieur Tholance, M^{me} et M. Virgitti, résident-maire de Hanoï. Comme pour ponctuer cette arrivée, un feu d'artifice fut tiré peu après, vers minuit, bientôt suivi de deux autres. Pendant près d'une heure, ce ne fut qu'une cascade d'étoiles brillantes, de longues comètes échevelées, des soleils tournoyants alternativement rouges, verts, blancs et bleus. Enfin, vers deux heures du matin, une généreuse distribution de cotillons vint mettre l'animation à son point culminant. C'est vers cette heure que se retirèrent M^{me} et M. Silvestre, M^{me} et M. le général Bührer, M^{me} et M. Tholance qui exprimèrent au Dr Marliangeas, président du cercle, leurs vifs compliments pour le succès complet de cette manifestation mondaine.

Un compte-rendu objectif d'une soirée mondaine de cette importance manquerait une partie de son effet s'il ne contenait pas les noms des personnes invitées. Et ici le métier de chroniqueur mondain s'avère d'autant plus redoutable que le chiffre des assistants dépassa largement six cents et que la moindre omission de notre part pourrait provoquer des mouvements d'humeur compréhensibles. Aussi bien, nous prions nos lecteurs et surtout nos lectrices de faire preuve d'indulgence et de ne point nous tenir rigueur des lacunes inévitables de notre énumération.

Citons à cet effet M. et M^{me} Labenski en noir, M. et M^{me} Bachmitch [sic][?] en blanc, M. et M^{me} Couteau en noir, M. et M^{me} Linard en noir, M. Tabouillot, M. et M^{me} Mingant en velours bleu et plumes blanches, M. et M^{me} Griole en bleu, M. et M^{me} Cousin en blanc, M. et M^{me} Pourquier en bleu, M. Anziani, M. Tutenges, M^{les} de Coppens en blanc, M. et M^{me} Lalung-Bonnaire en blanc, M. et M^{me} Duteil en dentelle de soie noire, M. et M^{me} Laurent en blanc, M. et M^{me} Barth en or, M. et M^{me} Chouillon en noir, M. et M^{le} Michaud en bleu pâle, M. et M^{me} Baillon en blanc, M., M^{me} et M^{le} Lecoutre en bleu, M. et M^{me} Harter en bleu, M. et M^{me} Sinner en blanc, M. et M^{me} Tollmer, M. et M^{me} Bader en blanc, M. et M^{me} Roumengous en noir, M. Brisson, M. Blandin, M. et M^{me} de Lacour en toilette blanche avec longue écharpe bleue, M. Laurent, M. et M^{me} Mondet en tunique blanche, M. Bayle, M. et M^{me} Dorolle en noir et bleu, M. et M^{me} Bouchon en noir et or, M., M^{me} et M^{le} Sérard en blanc et bleu, M. et M^{me} Subira en blanc, M. Glutron, M^{le} Xenya Butreau en gitane, M. et M^{me} Vigour en bleu, M. et M^{me} Kellerman, M. et M^{me} Laroque en noir, M^{le} Périé en bleu, M. Calard, M. et M^{me} Alata en blanc, M. et M^{me} de la Porte en noir, M. et M^{le} Rompteaux en bleu, M. et M^{me} Raphène, M^{le} Mimi Leberger en bleu, M. et M^{me} Chevry en bleu, M. et M^{me} Peckre en crêpe noir, M. et M^{me} Delesallen de Vinh-yên en satin noir, M. et M^{me} Puvilland en noir, M. Saumont, M., M^{me} et M^{le} Robert en bleu, M. et M^{le} Demange en blanc, M. de Montéty, M. et M^{me} Nadaillat, M. et M^{me} Ciciliano, M. et M^{me} Schaeffer en bleu, M. et M^{me} Caucanas en noir, M. et M^{me} Alfano en noir, M^{me} et M^{le} Thibault en organdi blanc, M. le comte d'Amarxit, M. Caffa, M. et M^{me} Coyaud en blanc, M^{les} de la Salle en taffetas or, M. Guillaumat, M. Landré, M. et M^{me} Hermier en noir, M. et M^{me} Mas en blanc, M., M^{me} et M^{le} Couzinet en blanc, M^{me} Simart en noir, M^{me} Eminente en dentelle noire, M^{me} Piétri en noir et or, M^{le} Legris en blanc, M. de la Nouvelle, M. et M^{me} de Heaulme en blanc, M. et M^{me} Havois, M^{me} Simart en noir, M. et M^{me} Legris, de Haïphong en bleu, M. et Lambert en bleu, M^{le} Pisier en bleu, M^{me} Choquait en velours bleu, M. L M. et M^{me} Dartige en bleu, Sir Rose, M. et M^{me} Martin en bleu à fleurs, M. et M^{me} Castelli en bleu à fleurs blanches, M. et M^{me} Bigorgne en bleu, M. et M^{me} Gauthier en bleu, M^{me} et M^{le} Texier en ravissante Mimi, M. Martin, M. et M^{me} Simonet en noir, M. et M^{me} Solier, M. et M^{me} Sarthou, M., M^{me} et M^{le} Hénard en blanc à pois bleus, M. et M^{me} Huaux bleu pâle, M. et M^{me} Glaize en noir, M. Bergès, M., M^{me} et M^{le} Speck en bleu blanc, M., M^{me} et M^{le} Vermot en

bleu, M. René Dassier, M., M^{me} et M^{lle} Comont en bleu, M^{me} Giraud en bleu, M^{me} Rérat en bleu, M. René Virgitti, M. Rossignol, M. et M^{me} Thérond en bleu, M. et M^{me} Aveline en bleu, M. et M^{me} Debacq en blanc, M. Massimi, M. et M^{me} Servière en noir, M. et M^{me} Puissant en bleu, M. et M^{me} Gougenheim en blanc, M. et M^{me} Gourguechon en bleu, M. et M^{me} Langlois, M. et M^{lle} Pinaud en noir, M. et M^{me} Sadoul en bleu, M. et M^{me} Manescau, M^{me} Bénilda en noir, M. Joseph, M. et M^{me} Jacquier en bleu, M^{me} Henriet en bleu, M^{me} Perraud en noir avec étoiles d'or, M. Wintrebert, M. Vittori, M. Turpaud, M. Moussié, M. et M^{me} Pigeon en blanc, M. et M^{me} Deville en blanc, M. Jannot, M. Dussausov, M^{lle} Y. d'Argence en bleu, M. Loustalot, M. P. Deville, M. et M^{me} Robert en noir, M. et M^{me} Fortuné en bleu, M^{me} Serra en noir, M. et M^{me} Galliard en noir, M. et M^{me} Guichard en blanc avec gros chrysanthèmes, M. et M^{me} Joitel en blanc, M. et M^{me} Glade en noir, M^{lle} Faure en noir, M. et M^{me} Siffray en noir, M. Bœuf, M. et M^{me} Dardet en noir, M^{me} et M^{lle} Deloustal en velours noir, M^{me} Bovet en noir, M. et M^{me} Fonsagrive en blanc, M. et M^{me} Avré en blanc, M. et M^{me} Biennabe en blanc, M. et M^{me} Rivat en blanc, M. Mendès France, M^{lle} Van Ryswyck en bleu, M. Ziteck, M^{lles} Mazières en blanc, M. et M^{me} Prats en dentelle noire, M. et M^{me} Cartoux en blanc, M. Labelle, M., M^{me} et M^{lle} Paillard en noir et bleu, M^{me} Polidori en bleu, M. et M^{me} Vaucel en blanc, M. et M^{me} Simon en toilette or, M. Barraza, M. et M^{me} Vienot, M. et M^{me} Autret en blanc, M. Antonovich, M. et M^{me} Marneffe, M. et M^{me} Montagne en bleu, M. Jarry, M. et M^{me} Ponnau en dentelle noire, M. et M^{me} de Coppens en noir, M. Pineau, M. et M^{me} Guyot en satin blanc violette noire, M., M^{me} et M^{lle} Delpy en toilette or, M. Campillo, M. et M^{me} de La Pommeraye en bleu, M. Lagisquet, M. et M^{me} Dodero en bleu, M. et M^{me} Godot en blanc, M. Deschamps, M. Barbotin, M. et M^{me} Surugue en blanc, M. et M^{me} Goudemant en bleu, M. et M^{me} Dioque, M. et M^{me} Sénéchal Chevalier, M. et M^{me} Pétris en satin bleu, M. et M^{me} Montet, M. de Lassus, M^{me} et M^{lle} Guillot en blanc et noir. M^{me} Freudier en noir, M. et M^{me} Fougerolle en noir, M. et M^{me} Cornu eu blanc, M. et M^{me} Pichat, M. et M^{me} Chevappe, M. et M^{me} Durand, M. et M^{me} Colin en bleu, M. et M^{me} Than-trong-Hâu en bleu à fleurs noires, M. le Dr Terrisse, M. Samarcq, M., M^{me} et M^{lle} Fer en blanc et noir, M., M^{me} et M^{lle} Mignard en blanc et noir, M. et M^{me} Gervais eu noir, M. et M^{me} Thirion, M. Coëdès fils en prince hindou, M., M^{me} et M^{lle} Coëdès, M. et M^{me} Dupont, M. Chazal, M. et M^{me} Pernès en blanc ; M. et M^{me} Brélivet en noir et bleu, M. et M^{me} Seguin, M. Serge Butreau en torero, M. et M^{me} Heitzler en noir, M. le colonel Aymé, M. et M^{me} Ortoli en bleu, M. et M^{me} Chaix en blanc, M. et M^{me} Vidal en noir, M. et M^{me} Savoyet en noir, M. et M^{me} Babaud-Dulac en toilette argent, M. et M^{me} Laplace Buihlé en bleu, M. et M^{me} G. Vidal en bleu, M. Pham-cao-Doan, M. et M^{me} Gallois-Montbrun en noir à fleurs or, M., M^{me} et M^{lle} Gabay en princesse persane, M. et M^{me} A. Dassier en blanc, M. Didier, M. Guillou, M. Rivière, M., M^{me} et M^{lle} Delen en noir, M., M^{me} et M^{lle} Sallé, M. et M^{lle} Clémensat en Niçoise, M. et M^{me} Kerebel en blanc, M. et M^{me} Douguet en bleu, M. Rostand, M. et M^{me} Moreau en noir et lamé argent, M. J. et G. Armanet, M., M^{me} et M^{lles} Lemoine en blanc, M. et M^{me} Butel, M. et M^{me} Wolff, M. Lentretien, M. et M^{me} Morgat en noir avec veste argent, M. et M^{me} Tran-van-Chuong en tunique blanche, M. et M^{me} Laurent en noir, M. et M^{me} Chateau en noir, M. et M^{me} Le Boterf en noir, M., M^{me} et M^{lle} Piegelin⁷ en blanc, M. et M^{me} Larène en bleu, M. et M^{me} Vayrac et initié argent, M. et M^{lles} Patterson en bleu, M^{me} et M^{lle} Poggiale en blanc, M. et M^{me} d'Encausse de Ganties en blanc, M. Grivel, M. T. J. Lan, M^{lle} Thomasi en bleu, M. Frossard, M. Chaucot, M. Sola, M. de Bon, M. et M^{me} Courtoux en noir à fleurs or, M. Nhuân, M. Guiguet, M. de Massiac, M. Porchon, M. Bui-tuong-Chiêu, M^e Aquarone, M. Artus.

⁷ Joseph Piegelin (Rostrenen, Côtes-du-Nord, 15 août 1899-Nice, 18 janvier 1985) : agent de la Banque de l'Indochine à Hanoï.

Cette longue énumération permettra au lecteur de se rendre compte, sans qu'il faille recourir à l'usage de superlatifs, du triomphal succès de la redoute du 24 octobre 1936 du cercle sportif. Ajoutons que l'on dansait encore à 6 h. 30 du matin quand le jour était venu depuis longtemps déjà.

A. T.

HANOÏ

La piscine du Cercle sportif sera fermée le 30 novembre
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1937)

Les beaux jours sont finis... Une vague de froid vient de s'abattre sur Hanoï, chassant de la piscine du Cercle sportif les derniers fanatiques de la natation qui y prenaient leurs ébats.

Le comité du Cercle sportif a décidé, en conséquence, de fermer, le 30 novembre, la piscine. Les membres du Cercle qui voudront, malgré cela, se baigner, achèteront un ticket « piscine ».

L'inauguration des agrandissements du Cercle sportif
(*La Volonté indochinoise*, 18 mai 1938)

Les membres du Cercle sportif inauguraient hier les nouveaux bâtiments qui viennent d'être achevés et qui font du Cercle de Hanoï un des plus beaux sinon le plus beau d'Indochine.

Il était 18 h. quand M^{me} Brévié et M. le gouverneur général arrivèrent ainsi que M^{me} et M. Nouailhetas, secrétaire général, M. Châtel, résident supérieur au Tonkin, M. Biénès, directeur du cabinet, et le capitaine Solar.

Le président du cercle, le Dr Marliangeas, entouré de tous les membres du comité MM. Drouin, Joubert, Labenski, Chaucot, M^e Lambert, Jusserand, Saumont, Vedrenne faisait les honneurs.

La musique de la Garde indigène, sous les ordres de M. Parmentier, exécuta la *Marseillaise* à l'entrée du chef de la Colonie.

Puis Monique Dassier vint gracieusement offrir une gerbe de fleurs à madame Brévié tandis que son cavalier, Guy Vedrenne, présentait au gouverneur général sur un coussin aux couleurs du Cercle les clefs des nouveaux bâtiments.

Dans le hall, M. Drouin, vice-président, prononça une courte improvisation et la visite commença : salle de jeux, bar, si coquettement aménagé par les Ateliers d'art Paul Chabot, salle de bridge, bibliothèque, puis la grande terrasse qui s'étend au-dessus du Cercle et qui est une de ses beautés.

Le président Marliangeas prononça le discours suivant :

Monsieur le gouverneur général.

Le Cercle sportif est très sensible à l'honneur que vous lui faites en venant inaugurer ses nouvelles installations, et au nom de tous ses membres, je vous exprime notre profonde reconnaissance.

Mesdames Messieurs,

Un devoir s'impose à moi et je le remplis avec un bien vif plaisir : c'est celui de remercier publiquement tous ceux qui nous ont aidés dans la réalisation de ce cercle. Je remercierai tout d'abord monsieur Drouin, dont les paroles tout à l'heure furent beaucoup trop élogieuses à mon endroit. Ce Cercle n'est point mon œuvre, pas

davantage l'œuvre de quelques-uns : il est notre œuvre à tous, et c'est vous tous que je remercie de votre affectueuse confiance qui nous a permis de mener à bien les projets que nous avions formés. Permettez-moi cependant de nommer quelques-uns parmi ceux dont l'aide fut particulièrement effective. Je nommerai tout d'abord monsieur le résident supérieur Châtel et M. le secrétaire général Nouailhetas : le premier nous facilita grandement l'obtention du terrain que nous occupons, et fut, en réalité, le créateur du Cercle ; le second se montra toujours d'une extrême bienveillance lorsque nous lui demandâmes aide et protection.

— Au sein du Comité, j'ai hâte de citer notre trésorier, monsieur Labenski, dont le dévouement ne connaît pas de limite. J'éprouve un réel plaisir à dire devant vous tous, toute notre reconnaissance à ce bon ouvrier de notre œuvre : c'est lui vraiment l'ami de ce Cercle. Je citerai aussi monsieur Chaucot qui, pour l'agrément des yeux, découvre toujours quelque chose de nouveau ; messieurs Dupuy et Violamer, qui comme entrepreneurs, ont réussi à terminer les travaux dans le minimum de temps ; monsieur Drouin et l'usine électrique à qui on ne fait jamais appel en vain.

Ce Cercle ne date que de deux ans. C'est, en effet, le 2 mai 1936, qu'il fut inauguré par M. le gouverneur général Robin. Le succès en fut si complet que, tout de suite, il se montra trop petit. Il fallait donc l'agrandir. Pour ce faire, nous avions de l'espace, nous avions des bonnes volontés, mais c'était à peu près tout. Nous avons cherché un architecte et nous avons eu la bonne fortune de trouver en M. Jacques Lagisquet l'artiste qu'il fallait : je le remercie bien sincèrement de tout ce qu'il nous a permis de réaliser. Nous avions donc un plan, même une maquette, et qui nous emballait tous. Oui ! mais . . . pour réaliser cette maquette il nous fallait des briques, du fer, du ciment et bien d'autres choses encore, qui se paient, et nous n'avions pas d'argent. Terrible problème ! Et une bonne fée se leva sur notre route, qui nous procura la somme nécessaire. Cette fée, vous l'avez deviné, c'est monsieur le secrétaire général Nouailhetas. Il ne nous manquait plus rien. Aussi, sans perdre de temps, passions-nous à l'exécution, et, au début d'octobre 1937, les premiers coups de pioche étaient-ils donnés. Le Cercle, inauguré, je le répète, le 2 mai 1936, et auquel nous étions déjà attachés, se recouvrait d'échafaudages, ses alentours étaient transformés en ateliers, mais il vivait encore, car il continuait à abriter les bridgeurs, le bridge étant un sport qui se pratique partout. Et derrière ces d'échafaudages, on travaillait ferme, puisque moins de huit mois après le début des travaux, nous pouvons aujourd'hui prendre possession du tout.

Je crois que le Cercle sportif peut être fier de sa réalisation. Je ne saurais établir de comparaison avec d'autres cercles d'Indochine ou d'Extrême-Orient, car si je suis un vieux colonial, je ne suis pas un grand voyageur. Mais en lui-même, ce Cercle me paraît remplir exactement le but que nous nous sommes proposé : donner à chacun le maximum de distractions, faire que les membres se connaissent mieux et, se connaissant mieux, s'estiment davantage, enfin et surtout développer le sport sous toutes ses formes. Que ceux, petits et grands, qui ne peuvent, pour une raison quelconque, fuir la chaleur en allant à la montagne, trouvent ici de quoi reposer leur cerveau, fortifier leurs muscles et développer leurs poumons.

Je crois que nous avons atteint notre but : c'est la seule récompense que nous avions souhaitée.

Dans cet espoir, je vous convie, Monsieur le gouverneur général, Mesdames et Messieurs, à lever votre coupe à la prospérité du Cercle sportif.

Le gouverneur général Brévié improvisa une courte réponse dans laquelle il souligna que le Cercle de Hanoï était probablement le plus beau d'Indochine. Il s'associa aux éloges prononcés par le Dr Marliangeas.

Puis le champagne coula à flot dans les coupes et la plus franche gaîté se donna libre cours dans tout le cercle. Ceux qui voulaient danser le durent à l'amabilité de

M. Parmentier, les bridgeurs occupèrent leurs tables, les fanatiques de la piscine plongèrent dans l'eau pure, les fauteuils du bar et de la terrasse furent immédiatement occupés.

Le grand cercle reprenait sa vie joyeuse et animée de tous les jours.

R.

Naissance
(*Chantecler*, 19 mars 1939, p. 6)

Naissance le 13 mars 1939, à 16 h. 35, de Claude, fils de M. René François Carlos Dimayuga*, employé des Ciné-théâtres d'Indochine, précédemment professeur de culture physique au cercle sportif de Hanoï (*Chantecler*, 10 mars 1938, p. 6), et de Mme, née Isabelle Poggi, à Hanoï.
